

<https://www.aefinfo.fr/depeche/714579-reactiver-l-ecole-comme-ascenseur-scolaire-et-soci...>

Antonin Gouze

13 min read

Réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social, priorité de la circulaire de rentrée 2024

Pour "assurer la cohésion sociale", il faut "réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social", écrit Nicole Belloubet dans la circulaire de rentrée parue au BO du 27 juin 2024. Cela passe par le "choc des savoirs" et la "lutte contre toutes les formes d'assignation", via la revalorisation des internats et la refonte de la carte de l'éducation prioritaire. Pour promouvoir la "cohésion", elle insiste sur la sécurité et la formation des personnels. Elle veut également agir pour "un usage raisonné des écrans" à l'école, la connaissance des enjeux écologiques et la santé mentale des élèves.



"L'ensemble des priorités fixées pour la rentrée 2024 peut se résumer à une seule : assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le

bord du chemin", écrit Nicole Belloubet dans la circulaire parue le 27 juin 2024. JBVNews

L'école "constitue un puissant facteur de cohésion sociale", estime Nicole Belloubet, dans la [circulaire](#) de rentrée parue au [B.O](#) du 27 juin 2024. De par "l'émancipation et la progression qu'elle offre à ses élèves ; les barrières sociales, géographiques ou culturelles qu'elle fait tomber ou qu'elle dépasse ; l'attachement profond que ses personnels comme l'institution suscitent ; enfin, par l'avenir qu'elle prépare", poursuit la ministre de l'Éducation nationale.

Nicole Belloubet, dont le maintien à ce poste reste incertain à la veille des élections législatives anticipées, détaille dans la circulaire les quatre axes de la politique de l'année 2024-2025 qu'elle entend mener pour "ne laisser aucun élève au bord du chemin".

Le "choc des savoirs" pour "réactiver l'école comme ascenseur social"

Ainsi, pour "assurer cette cohésion sociale", la ministre souhaite "réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social". "Nous pouvons encore faire mieux", admet Nicole Belloubet, alors que la France figure parmi les pays les plus inégalitaires au classement [Pisa](#).

"L'exigence pédagogique", et notamment la transmission des savoirs fondamentaux doivent être une "boussole à tous les niveaux de l'institution scolaire", estime la ministre, pour qui il s'agit là de la "condition première d'une réelle égalité des chances". Elle évoque alors les évolutions à venir, dans le cadre de l'application du très contesté "choc des savoirs" voulu par son prédécesseur ([lire sur AEF info](#)) :

Dans le premier degré :

- plusieurs dispositifs pour l'enseignement des maths : de nouveaux programmes, intégrant la méthode de Singapour, très critiqués par des syndicats enseignants et associations de disciplines ([lire sur AEF info](#)), mais qui ne sont pas encore parus officiellement,
- les plans maths et français pour la formation des enseignants, et l'accent mis sur les constellations (des observations entre pairs),
- le renforcement de la pratique de l'écriture et de la lecture ([lire sur AEF info](#)),
- la labellisation des manuels, pour laquelle le décret est en cours d'étude au Conseil d'État, et également contestée par des syndicats d'enseignants ([lire sur AEF info](#)),

- les évaluations nationales déployées en début d'année pour tous les niveaux à l'école et au collège.

Dans le second degré :

- les groupes "de besoins" en français et en maths en 6e et en 5e ([lire sur AEF info](#)), qui font toujours l'objet d'une contestation des syndicats enseignants et de personnels de direction ([lire sur AEF info](#)), mais dont le caractère urgent des référés pour demander la suspension des arrêtés n'a pas été retenu, et dont les recours sur le fond ne devraient pas être étudiés avant la rentrée ([lire sur AEF info](#)),
- l'évolution du brevet, avec la suppression des correctifs académiques appliquée dès 2024, et dont les conditions d'obtention évoluent à la rentrée 2025,
- la découverte des métiers au collège, mise en œuvre depuis la rentrée dernière et dont "77 % des élèves de 5e et la quasi-totalité des élèves de 4e et 3e ont bénéficié" ([lire sur AEF info](#)),
- le stage de seconde, qui est "reconduit", dénoncé fin mai par des syndicats selon lesquels moins d'un élève sur deux avait trouvé un stage, tandis que la Dgesco évoque le chiffre de 70 % de conventions de stage signées ([lire sur AEF info](#)),
- la poursuite de l'application de la réforme du lycée professionnel.

Éducation prioritaire, TER... pour "Lutter contre l'assignation"

Deuxième axe de cette politique : favoriser la cohésion pour "lutter contre toutes les formes d'assignation". "La mixité sociale et scolaire et l'adaptation aux besoins des territoires constituent une priorité pour notre ministère", assure Nicole Belloubet, alors que le plan mixité de son prédécesseur, Pap Ndiaye, jugé peu ambitieux par l'ensemble des syndicats enseignants et associations ([lire sur AEF info](#)), devrait être évalué à la rentrée, de même que le protocole avec le privé ([lire sur AEF info](#)).

Trois "leviers" doivent permettre de lutter contre l'assignation :

La poursuite de la revalorisation des internats, notamment des internats d'excellence ruraux, annonce faite par Élisabeth Borne et Pap Ndiaye dans le cadre du plan "ruralité" ([lire sur AEF info](#)). "Dès cette nouvelle rentrée, 170 internats supplémentaires bénéficieront de la labellisation 'internats d'excellence', dont 38 avec le soutien financier de l'État à hauteur de 40 millions d'euros. Notre devoir est de proposer l'internat de

manière systématique", estime Nicole Belloubet. Parallèlement, la mobilisation des territoires éducatifs ruraux (TER) sera poursuivie pour atteindre la cible de 300 TER à la rentrée 2026, là encore selon les annonces faites par l'ancienne Première ministre en 2023 ([lire sur AEF info](#)).

"Favoriser la diversification et l'excellence de l'offre éducative dans les établissements les moins favorisés ou les plus isolés" : l'objectif est "que les élèves qui présentent des aptitudes ou compétences spécifiques puissent bénéficier de dispositifs d'excellence de 'proximité', sans avoir à rejoindre des établissements réputés plus favorisés qui concentrent déjà les dispositifs dits 'd'excellence'", explique la ministre. Par ailleurs, désormais, "l'ouverture de nouvelles sections internationales est systématiquement subordonnée à des critères de mixité sociale", poursuit-elle, cette mesure étant issue du plan "mixité" de Pap Ndiaye ([lire sur AEF info](#)). Un nouveau dispositif Sports-études verra aussi le jour à la rentrée, et "plus de 200 collèges et 150 lycées abriteront des classes de ce type".

La refonte de la carte de l'éducation prioritaire, plusieurs fois repoussée, et dont les travaux débuteront cette année, assure la ministre. Elle sera articulée avec les nouveaux QPV, actualisés en janvier dernier ([lire sur AEF info](#)). Enfin, Nicole Belloubet souhaite "poursuivre la politique d'ouverture sociale des établissements privés sous contrat ainsi que des établissements publics les plus favorisés".

Autre chantier évoqué pour lutter contre l'assignation : l'inclusion. Dans le cadre de la CNH d'avril 2023 ([lire sur AEF info](#)), quatre départements vont expérimenter les PAS (pôles d'appui à la scolarité). Par ailleurs, il revient désormais à l'État et non plus aux collectivités de prendre en charge financièrement les AESH pendant la pause méridienne ([lire sur AEF info](#)).

POUR UNE "COHÉSION AUTOUR DE L'ÉCOLE ET DE SES PERSONNELS"

Nicole Belloubet souligne l'importance de la "cohésion" dans le fonctionnement de l'Éducation nationale. Elle appelle ainsi de ses vœux une cohésion "entre l'institution et les personnels, notamment face aux violences", mais aussi la nécessaire "cohésion de l'ensemble de la communauté éducative" et "autour de ses valeurs".

Protection des personnels. Pour "prévenir et agir pour protéger tous les personnels de l'Éducation nationale", la ministre rappelle les mesures annoncées par le MENJ pour la sécurité des établissements, des élèves et des personnels ([lire sur AEF info](#)), parmi lesquelles :

- la création d'une force mobile scolaire au niveau national dès la rentrée 2024 pour venir en appui des équipes académiques ([lire sur AEF info](#)),
- la constitution de "réseaux d'appui éducatif" dans lesquels les AED pourront aider à la sécurisation des établissements après un incident grave ([lire sur AEF info](#)).

Elle appelle aussi de ses vœux le renforcement des liens "entre les services académiques, les forces de l'ordre et la Justice [...] au moyen de conventions locales devenues systématiques".

Mieux former les personnels. La ministre veut porter une "attention aux personnels de l'Éducation nationale et à leurs parcours de carrière". Elle compte pour cela sur la réforme de la formation initiale des enseignants en cours d'élaboration ([lire sur AEF info](#)) qui doit permettre de "recruter les étudiants en fin de L3 et de suivre un master professionnalisant sous un statut rémunéré".

Elle insiste également sur l'importance de la formation continue des enseignants, qui doit "se déployer en dehors du temps de face-à-face pédagogique", comme l'avait décidé Gabriel Attal en septembre 2023 ([lire sur AEF info](#)). Pour délivrer ces formations, la ministre mise sur les EAFCC, qui doivent "proposer et amener les formations jusqu'aux professeurs" et "répondre au plus près des besoins identifiés par les enseignants et les équipes pédagogiques". Ces dernières jugent l'objectif de 100 % de formations hors du temps devant élève "irréalisable" ([lire sur AEF info](#)).

Amplifier le CNR Éducation. Pour donner aux établissements "les marges de manœuvre dont ils ont besoin pour porter leurs projets", Nicole Belloubet rappelle son attachement au CNR Éducation, dont elle veut "poursuivre et amplifier la dynamique en 2025, dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique" de 500 millions d'euros ([lire sur AEF info](#)).

Construire "l'École du futur"

Pour que l'École "anticipe les besoins de nos élèves comme de leurs familles dans une société et un monde en mutation", Nicole Belloubet mise sur plusieurs expérimentations qui doivent être lancées lors de l'année scolaire 2024-2025.

Renforcer le contrôle des écrans. À la suite du rapport de la "commission écran", rendu à Emmanuel Macron en avril 2024 ([lire sur AEF info](#)), Nicole Belloubet veut que l'école apprenne "l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable". Sur ce sujet, "l'action du ministère se déploiera dès la rentrée", promet-elle. Cela passe par plusieurs mesures :

- "dès la rentrée 2024, les outils numériques seront strictement limités et les outils individuels, proscrits à l'école maternelle, et les élèves seront sensibilisés à leur usage raisonné",
- au collège, une "pause numérique sera expérimentée au sein de collèges volontaires dans chaque département" ([lire sur AEF info](#)),
- l'attestation Pix sera rendue obligatoire dans tous les collèges en 2024-2025 pour tous les élèves de 6e, ainsi qu'en 3e et en terminale ([lire sur AEF info](#)),
- "parallèlement, nous continuerons à mieux former les élèves aux métiers du numérique, notamment avec le déploiement de la filière **C.I.F.L.** en voie professionnelle ([lire sur AEF info](#))",
- l'année 2024-2025 "conduira à élaborer une stratégie de l'Éducation nationale sur l'intelligence artificielle".

Promouvoir la protection de l'environnement et la transition écologique. Pour "améliorer le niveau de connaissances et la compréhension des enjeux" écologiques, Nicole Belloubet promet que "l'ensemble des ressources pédagogiques feront l'objet d'une promotion particulière". Afin de "favoriser l'engagement individuel et collectif", elle veut aussi s'appuyer sur des initiatives comme les "aires éducatives" et mieux valoriser le rôle des "éco-délégués" ([lire sur AEF info](#)). Par ailleurs, elle rappelle que l'État continuera de soutenir les "collectivités locales pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires" ([lire sur AEF info](#)).

Améliorer la santé mentale des élèves. La circulaire souligne la nécessité de "renforcer les compétences psychosociales des élèves". Nicole Belloubet annonce ainsi que "l'année scolaire 2024-2025 sera l'occasion de mettre en œuvre une feuille de route sur le développement de ces compétences, qui sera rendue publique d'ici la rentrée". Par

ailleurs, il y aura une "revalorisation de la santé scolaire et de ses personnels", notamment des infirmières et infirmiers dont la revalorisation intervenue en 2024 ([lire sur AEF info](#)) "sera complétée d'une mesure d'attractivité et de restructuration des grilles indiciaires des médecins scolaires". Pour mener ce chantier seront organisées "des assises de la santé scolaire".

Renforcer l'activité physique. Nicole Belloubet veut enfin "dynamiser la pratique de 30 minutes d'activité physique quotidienne dans le premier degré" et "renforcer l'offre sportive dans le second degré", notamment via " le dispositif 'Deux heures de sport en plus', dans le cadre de l'accueil de 8 heures à 18 heures des élèves dans les collèges de l'éducation prioritaire" ([lire sur AEF info](#)).

Pour le SE-Unsa, cette circulaire n'apporte que "peu de choses à la préparation de la rentrée". Elle confirme "des ambitions malsaines pour le système éducatif français ou annonce des mesures sans moyens alloués".

Les autres priorités pour l'année 2024-25

D'autres priorités sont énoncées dans la circulaire de rentrée :

- la culture, puisque, dans le 1er degré, chaque DASEN devra, sous l'autorité du recteur, élaborer et suivre une feuille de route pour permettre à tous les élèves de bénéficier d'actions d'éducation artistique et culturelle,
- le renforcement de la pratique théâtrale au collège, comme l'avait souhaité Emmanuel Macron ([lire sur AEF info](#)),
- la laïcité,
- la refonte de l'EMC ([lire sur AEF info](#)),
- la lutte contre les inégalités filles-garçons, avec "un travail de fond sur les pratiques pédagogiques non stéréotypées, notamment en mathématiques, de la maternelle à la terminale",
- l'autorité, avec les mesures qui seront issues de la concertation sur le sujet ([lire sur AEF info](#)),
- les cours d'empathie, expérimentés dans 1 200 écoles cette année, généralisés à compter de la rentrée 2024 à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires ([lire sur AEF info](#)).